



Berne, le

Aux membres des Commissions des finances

Note d'information

Extrapolation de juin 2018: amélioration du résultat grâce aux recettes supplémentaires et à la discipline budgétaire

1 Résultat de l'extrapolation de juin

Alors que la Confédération prévoyait un excédent s'élevant à 0,3 milliard au budget 2018, le solde de financement pourrait finalement atteindre 2,3 milliards. L'amélioration, telle qu'elle ressort de l'extrapolation de juin, est imputable à l'augmentation des recettes (+ 1,3 milliard, soit + 1,9 %) et à la diminution des dépenses (- 0,7 milliard, soit - 1,0 %). Les recettes supplémentaires découlent, en majeure partie, de l'impôt anticipé (+ 0,5 milliard) et de l'impôt fédéral direct (+ 0,5 milliard). Du côté des dépenses, les diminutions liées aux soldes de crédits (- 1,3 milliard) devraient largement compenser les besoins additionnels dus aux crédits supplémentaires et aux dépassements de crédits (+ 0,6 milliard).

Tableau 1: Compte de financement 2018 – extrapolation au 30 juin 2018

mrd CHF	Budget 2018	Extrapolation juin	Écart juin / budget*
Recettes ordinaires	71,3	72,7	+1,3
Recettes fiscales	66,0	67,3	+1,3
Recettes non fiscales	5,3	5,3	+0,05
Dépenses ordinaires	71,0	70,4	-0,7
Dépenses courantes	60,2	59,8	-0,4
Dépenses d'investissement	10,8	10,5	-0,3
Solde de financement ordinaire	0,3	2,3	+2,0
Recettes extraordinaires	–	–	–
Dépenses extraordinaires	–	–	–
Solde de financement	0,3	2,3	+2,0

*Les éventuels écarts dans les totaux résultent de l'arrondissement des chiffres.

L'économie suisse connaît actuellement une période de forte croissance. Une légère surexploitation des capacités de production de 0,1 % est ainsi escomptée pour 2018, alors que le budget prévoyait un taux de sous-exploitation de 0,2 % (facteur conjoncturel de 0,999 au lieu de 1,002). C'est pourquoi le frein à l'endettement exige un excédent conjoncturel de 73 millions, alors qu'il autorisait, au budget, un déficit de 143 millions. En prenant en considération l'excédent actuellement attendu au budget ordinaire, on obtient un excédent corrigé des effets conjoncturels, autrement dit un excédent structurel, de 2,2 milliards.



L'extrapolation se fonde sur l'état des recettes et des dépenses durant l'année. Elle comporte de grandes incertitudes, étant donné que les modes de paiement peuvent fortement varier.

Dans l'extrapolation de juin, les recettes n'affichent qu'une progression modérée (+ 0,1 milliard) par rapport à l'estimation de mai, sur laquelle se fondent les chiffres du budget 2019. Compte tenu de cet écart négligeable, ceux-ci ne nécessitent aucune adaptation. En outre, les résultats de l'extrapolation sont provisoires. En effet, les chiffres définitifs pour l'année de référence 2018 ne seront disponibles qu'au moment de l'établissement du compte d'État, après l'adoption du budget 2019 par le Parlement.

2 Bases de l'extrapolation

Le 15 août, le Département fédéral des finances (DFF) publiera les chiffres des recettes fiscales des six premiers mois de 2018 ainsi qu'un aperçu du résultat attendu du compte de financement, extrapolé sur la base des chiffres disponibles à fin juin. Par la présente note, établie en vertu de l'art. 142, al. 4, LParl (RS 171.10), le DFF informe le Conseil fédéral et les Commissions des finances des résultats de cette extrapolation.

Dans le cadre de l'extrapolation, chaque recette est estimée séparément sur la base des rentrées fiscales du premier semestre et des prévisions conjoncturelles les plus récentes, puis comparée aux données empiriques des années précédentes. Pour ce qui est des dépenses, l'extrapolation se fonde, d'une part, sur une enquête menée auprès des départements concernant les hausses et baisses des dépenses attendues par rapport au budget et, d'autre part, sur les estimations basées sur les résultats des dernières années.

3 Évolution des paramètres macroéconomiques

Les prévisions actuelles du groupe d'experts se situent au-dessus des paramètres qui ont servi de base au budget 2018. Jouant un rôle important dans l'évolution des recettes, le produit intérieur brut (PIB) nominal devrait croître de 3,0 % en 2018, alors que le budget prévoyait une croissance de 2,3 %.

Tableau 2: paramètres macroéconomiques 2018

Variation en %	Budget 2018 23.8.2017	Groupe d'experts 19.6.2018
Produit intérieur brut nominal	2,3	3,0
Produit intérieur brut réel	1,9	2,4
Inflation (indice des prix à la consommation)	0,2	1,0



4 Estimation des recettes ordinaires

Les recettes escomptées progressent de 1,3 milliard par rapport au budget. Les recettes supplémentaires devraient provenir principalement de l'impôt anticipé (+ 0,5 milliard) et de l'impôt fédéral direct (+ 0,5 milliard). À l'exception des droits de timbre, les autres postes importants de recettes dépassent tous les prévisions budgétaires. Les différentes *recettes fiscales* évoluent comme suit:

- En l'absence d'une base de calcul fiable, aucune extrapolation n'est établie pour l'*impôt anticipé*. Les recettes à ce titre sont en revanche estimées sur la base d'un modèle actualisé en fonction des résultats du compte 2017, et qui indique un montant de 6,7 milliards. À fin juin, les revenus au titre de l'impôt anticipé affichent un niveau comparable à celui de l'exercice précédent. Un montant record de 8,2 milliards ayant été enregistré à la fin de l'année 2017, il n'est pas impossible que le résultat final de 2018 dépasse lui aussi largement la valeur inscrite au budget. L'incertitude entourant les demandes de remboursement, qui sont déposées en majorité au cours du deuxième semestre, et les effets de la réforme fiscale menée aux États-Unis, qui pourrait générer des recettes extraordinaires uniques¹, pourrait se prolonger jusqu'en fin d'exercice.
- En ce qui concerne le produit de l'*impôt fédéral direct*, les recettes enregistrées à fin juin sont supérieures de 4,6 % au montant correspondant de l'année précédente. La hausse concerne tant les versements anticipés pour 2018 que les recettes de l'année d'échéance principale (2017) et les rentrées portant sur des exercices précédents. D'ici fin 2018, les recettes escomptées devraient atteindre 22,0 milliards, alors que le budget prévoyait un montant de 21 507 millions.
- Selon l'estimation, les recettes de la *taxe sur la valeur ajoutée* (TVA) devraient dépasser de 215 millions le montant budgétisé. Leur évolution suit donc celle des prévisions portant sur la croissance économique nominale, qui ont été revues à la hausse et passent de 2,3 % à 3 %.
- Les recettes issues de l'*impôt sur le tabac* devraient atteindre un niveau supérieur de 70 millions au montant attendu. Cette augmentation est due au fait que les ventes de cigarettes devraient être plus importantes que prévu, en raison de l'affaiblissement du franc et du recul du tourisme d'achat. En outre, des recettes non budgétisées de quelque 15 millions devraient être générées par les ventes de cannabis légal.
- En ce qui concerne les *droits de timbre*, leur produit devrait être inférieur de 50 millions à la valeur budgétisée. En effet, l'évolution de leurs recettes ne répond pour l'instant pas aux attentes.

Les *recettes non fiscales* devraient dépasser de 50 millions la valeur budgétisée, principalement en raison de la hausse des valeurs patrimoniales confisquées par l'Office fédéral de la justice (+ 50 millions). En vertu de la loi fédérale sur le partage des valeurs patrimoniales confisquées (LVPC), ces recettes consistent en valeurs

¹ Le Conseil fédéral s'est exprimé à ce sujet dans sa réponse à l'interpellation de Mattea Meyer 18.3352 (Impôt anticipé. Rentrées supplémentaires uniques en raison de la réforme fiscale aux États-Unis?).



patrimoniales qui sont issues d'infractions et sont partagées entre les États concernés. En revanche, les revenus provenant de la liquidation d'avoirs en déshérence devraient enregistrer une baisse (- 40 millions) par rapport au montant inscrit au budget.

5 Estimation des dépenses ordinaires

S'agissant des dépenses, on table sur des besoins additionnels de 0,6 milliard liés aux suppléments et aux dépassements de crédits, qui seront compensés par des soldes de crédits de 1,3 milliard. Au final, les dépenses ordinaires sont donc inférieures de 0,7 milliard au montant inscrit au budget:

- *Suppléments*: des dépenses supplémentaires d'un montant de 50 millions ont été approuvées par le biais du *premier supplément au budget* (y c. les reports de crédits). Les compensations ont permis de réduire ce montant de 8 millions. Dans le cadre du deuxième supplément, on s'attend à des demandes d'un volume de 200 millions. Au final, les deux suppléments devraient représenter 0,4 % des crédits budgétaires.
- Les *dépassements de crédits* sont estimés à 373 millions. Ils concernent essentiellement des dépenses liées aux recettes (+ 217 millions). Il s'agit en particulier des parts des cantons aux recettes de l'impôt fédéral direct, du produit net de l'impôt anticipé et de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP), ainsi que des parts de l'AVS au pour-cent de TVA et de la contribution fédérale à l'AI liée à l'évolution de la TVA.
- Sur la base des expériences acquises les deux à trois dernières années, les *soldes de crédits* devraient se monter à 1,3 milliard, soit 1,8 %, des dépenses budgétisées. Ce montant s'avère donc nettement inférieur à la moyenne des dix dernières années (3,4 %). Parmi les soldes de crédits d'ores et déjà connus, les plus importants concernent l'aide sociale fournie aux demandeurs d'asile (- 79 millions), en raison de la diminution des nouvelles demandes, et les dépenses d'exploitation relatives aux centres fédéraux pour demandeurs d'asile (- 54 millions). À l'heure actuelle, on s'attend au dépôt de 19 000 demandes d'asile en 2018, alors que le budget en prévoyait 26 000. Ce nombre nettement plus bas de demandes devrait avoir des incidences sur le nombre de personnes à soutenir dans le domaine de l'asile (baisse des forfaits globaux et des forfaits pour les frais administratifs versés aux cantons) et sur les capacités d'hébergement requises (nombre de lits). Les autres soldes de crédits se répartissent sur l'ensemble de l'administration fédérale. Les offices appliquent donc consciencieusement la discipline budgétaire.



6 Budget extraordinaire

Ni le budget ni la présente extrapolation ne prévoient de recettes extraordinaires.

Département fédéral des finances DFF

Ueli Maurer

Annexe:

- Communiqué de presse du DFF